



## **Règlement intérieur** **Et fiche d'inscription du « Vide ta chambre »**

### Article 1

La manifestation dénommée « Vide ta chambre » organisée par l'Association de parents d'élèves EPI (Enfants-Parents-Indépendants) se déroulera le samedi 19 mai 2018 (26 mai 2018 en cas de report) de 09h00 à 18h00 au parc Daudet (chemin du Suye – 06530 Peymeinade).

### Article 2

Le « Vide ta chambre » est ouvert aux particuliers seulement. Les participants devront se préinscrire par téléphone auprès de Sandrine 06.13.04.94.38, ou se rendre le 7 avril 2018 de 9h00 à 16h00 à l'adresse ci-après (Salle des Association de Peymeinade – parking Lebon) avec les pièces demandées (photocopie recto-verso de la pièce d'identité + original, chèque de caution de 15€ et paiement correspondant à la réservation, le règlement intérieur et fiche d'inscription seront à remplir et signer sur place).

### Article 3

Les articles autorisés à la vente sont ceux que l'on retrouve dans les chambres d'enfants (jouets, jeux de société, jeux vidéo, peluches, bijoux, vêtements enfant, vélos, petit mobilier, matériel de puériculture...).

### Article 4

La réservation minimale doit être de 1 stand (3m/2m) pour 15€.

L'absence de l'exposant (pour quelque raison que ce soit) ne donnera droit à aucun remboursement du droit de place.

S'il y a de mauvaises conditions météorologiques (pluie...), le « Vide ta chambre » sera reporté au samedi 26 mai 2018 (aucun autre report ni aucun remboursement ne sera attribué). Les organisateurs se réservent le droit d'annuler en cas de force majeure (avec remboursement).

### Article 5

Les emplacements seront attribués par les organisateurs (vêtus de dossards jaunes) en fonction des réservations.

Toute personne non inscrite devra obligatoirement se présenter aux organisateurs.

### Article 6

L'installation des stands devra se faire de 07h00 à 9h00. La configuration du parc et les mesures de sécurité ne permettent pas l'accès aux stands avec les véhicules (prévoir éventuellement un diable / des diables seront à disposition).

### Article 7

Les enfants (même exposants) devront en permanence être en présence d'une personne majeure et resteront sous son entière responsabilité.

Tous les emplacements devront être tenus dans un parfait état de propreté. Il est expressément interdit de jeter à même le sol des papiers, cartons ou quelque objet que ce soit.

La vente à la sauvette est interdite.

Chaque participant devra se soumettre aux éventuels contrôle des services de police...et pouvoir justifier de son identité.

Les participants seront inscrits sur un registre rempli par les organisateurs. Le dit registre sera transmis à la préfecture dès la fin de la manifestation.

### Article 8

La vente de produits alimentaires et de boissons est interdite.

L'association EPI se réserve l'exclusivité de la vente de boissons et de la restauration (buvette/snack).

### Article 9

Les organisateurs se réservent le droit d'expulser tout exposant ne respectant pas la sécurité, ce règlement ou gênant le bon déroulement de la manifestation.

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration sur les stands. Les participants reconnaissent être à jour de leur assurance responsabilité civile.

N° de stand(s) :

Signature obligatoire :

(à détacher).....

## Fiche d'inscription

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Date de naissance :

Souhaite s'inscrire au « Vide ta chambre » qui se déroulera le samedi 19 mai 2018 de 09h00 à 18h00 (26 mai en cas de report) au Parc Daudet, chemin du Suye – 06530 Peymeinade.

Le participant déclare sur l'honneur :

- Ne vendre que des produits personnels et usagés (= d'occasion)
- Ne pas avoir participé à plus de 2 ventes au déballage au cours d'année
- Ne pas être commerçant

Le participant souhaite bénéficier de .....(nombre) stand(s) de 3m/2m (....x15€), soit un total de .....€

N° de stand(s) :

Je reconnais avoir lu et approuvé le règlement intérieur qui m'a été remis lors de l'inscription.

Fait à Peymeinade, le

Signature obligatoire :